

Réf: Dossier N° 076186

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SIKS COSMETIC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN cocody, quartier II  
PLATEAUX VALLON, au feu de chez "PAUL" en venant de l'école  
de Police prendre à gauche vers l'avenue EMILE BOGA  
DOUDOU; prendre la première rue à droite, puis la première  
rue à gauche ( derrière NSIA TECHNOLOGIE),, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2022, et  
enregistrés au CEPICI le 27/01/2022, il a été constitué une SARL aux  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIKS COSMETIC »

Objet : IMPORT-EXPORT, PROMOTION DE PRODUITS  
COSMETIQUES ET PARA PHARMACEUTIQUES, PRESTATIONS  
DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées  
de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées  
par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN cocody, quartier II  
PLATEAUX VALLON, au feu de chez "PAUL" en venant de l'école  
de Police prendre à gauche vers l'avenue EMILE BOGA DOUDOU;  
prendre la première rue à droite, puis la première rue à gauche

( derrière NSIA TECHNOLOGIE),, Lot 2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : Mme WONE MASSAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00912 du 16/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05783/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

